

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 25 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 JUIN 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN (jusqu'à 19 h 50) - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. Dr Philippe DUCHESNE (à partir de 19 h 05) - Mmes Laure FAUDEMER - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Elisabeth BONJEAN (à partir de 19 h 50) - M. Serge BALAO - M. Dr Philippe DUCHESNE (jusqu'à 19 h 05) - M. Bertrand GAUFREYAU - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN

POUVOIRS :

Mme Elisabeth BONJEAN donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ (à partir de 19 h 50)
M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR (jusqu'à 19 h 05)
M. Bertrand GAUFREYAU donne pouvoir à M. André DROUIN
Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 : AFFECTATION DEFINITIVE

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il convient, pour le Conseil Municipal, d'arrêter les comptes des différents budgets et de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

Il est rappelé que ce résultat n'est pas libre d'emploi car il doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

L'affectation définitive du résultat figure sur le tableau annexé à la présente délibération présentant les résultats de l'exercice, les besoins de financement et les propositions d'affectation pour tous les budgets de la collectivité.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE, Mrs Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON et 1 ABSTENTION celle de M. Christophe BARDIN**

APPROUVE l'affectation définitive des résultats 2014 pour les différents budgets de la ville conformément au tableau joint en annexe.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150625-9-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Juin 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».